



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat

Ecole académique de la formation continue (EAFC)
Carré Régalien / Équipe académique valeurs de la République

Nancy, le 04/09/2023

La Directrice de l'EAFC
Le Référent académique Laïcité et valeurs de la
République

Dossier suivi par J.-B. Ribon, IA-IPR
Mél : jean-baptiste.ribon@ac-nancy-metz.fr

9, rue des Brice - Rond-point Marguerite
CO 30013 - 54035 Nancy CEDEX

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,

Objet : plan de formation à la laïcité et aux valeurs de la République (année 3)

Le déploiement du plan national de formation à la laïcité et aux valeurs de la République mis en œuvre depuis deux ans se poursuit. Il répond à trois priorités :

- Former 100% des personnels en quatre ans ;
- Sur trois demi-journées ;
- Dans une logique de proximité.

L'organisation académique est déclinée comme suit :

- Tous les EPLE sont à nouveau concernés cette année ;
- 1/4 des personnels sont formés en deux vagues par établissement ; 1/8 des personnels sont formés lors de chacune des deux sessions. Certains établissements n'ont pas bénéficié de la formation l'an dernier, c'est pourquoi le nombre de sessions ou le nombre de personnels à inscrire sera supérieur ;
- La délégation est constituée par le chef d'établissement, en respectant l'inter catégorialité (personnels d'enseignement et d'éducation, administratifs, sociaux et de santé) ;
- Les professeurs et personnels d'éducation stagiaires à temps plein détenteurs du master MEEF font nécessairement partie du public cible, sauf dans le cas où ils auraient déjà bénéficié de la formation en 21-22 ou en 22-23. Il conviendra de les inscrire à la première session, cela permettra, en cas d'absence, de les réinscrire à la deuxième session ;
- Un regroupement de 6 à 8 établissements est formé pour une journée en présentiel, précédée d'un temps de travail en autonomie sur magistère, avec des modules au choix pour atteindre une durée moyenne de 3 à 6 heures (cas particulier de la formation statutaire des enseignants et CPE stagiaires).

La formation comprendra une partie commune et des ateliers à choisir, parmi des propositions, en fonction des besoins que vous aurez identifiés. Cette organisation permet de poursuivre la dynamique de réflexion dans tous les établissements.

Nous joignons à ce courrier le calendrier prévisionnel indiquant les regroupements. Il est susceptible d'évoluer en fonction de contraintes qui apparaîtraient en cours d'année. Nous joignons également la liste des personnes présentes aux sessions en présentiel des deux années précédentes.

Nous vous rappelons que, dans toute la mesure du possible, la participation à cette formation ne doit pas avoir d'impact sur les heures d'enseignement dues aux élèves. Des sessions destinées aux professeurs volontaires pour se former pendant les vacances scolaires sont en cours de programmation.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

La Directrice de l'Ecole Académique de la Formation
Véronique Zaercher-Keck

L'Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie
Référent académique Laïcité et valeurs de la République

Jean-Baptiste Ribon